



Assemblée citoyenne du Conseil de quartier Pont de Flandre
30 mars 2023 - 19h00
École élémentaire Barbanègre A



Réunion animée par **Camille NAGET**, déléguée du Maire pour le Conseil de Quartier Pont de Flandre

ORDRE DU JOUR

1. S'engager dans les Conseils de Quartier « Nouvelle Génération »
2. Présentation des projets réalisés par le Conseil de Quartier
3. Présentation des projets portés par le Conseil de Quartier en 2023
4. Déroulement des différents ateliers
5. Restitution des propositions par table

S'ENGAGER DANS LES CONSEILS DE QUARTIER « NOUVELLE GENERATION »

La **nouvelle charte des Conseils de Quartier issue de la concertation menée en 2021**, a refondé le fonctionnement des Conseils de Quartiers avec l'instauration d'un Groupe Référent, constitué de 3 à 21 personnes tirées au sort pour un mandat de deux ans (2022-2023), et de Groupes Projets.

Le Groupe Référent constitue **le pôle de stabilité** du Conseil de quartier. Ses membres aident à faire connaître les actions du Conseil de quartier, à préparer les différents rendez-vous, à recruter de nouveaux-elles participant-e-s.

La nouvelle charte des Conseils de quartier prévoit l'organisation **d'Assemblées citoyennes** en début de chaque année. Ces Assemblées citoyennes ont pour objectif de **prioriser 2 à 3 thématiques de travail pour l'année** à venir pour le Conseil de quartier. Pour chaque thématique, sont mis en place des projets, mis en œuvre dans des groupes de travail ouverts à tou.te.s.

Pour mémoire, l'Assemblée Citoyenne 2022 avait permis de prioriser deux thématiques de travail pour les groupes projets :

- Propreté et végétalisation
- Solidarité avec les personnes sans abris

Le **Budget Participatif** représente l'outil principal de financement d'investissement des projets des Conseils de quartier. Les Conseils de quartier peuvent également se saisir des démarches participatives proposées par la Ville, 25 % du budget d'investissement de la Ville de Paris relevant d'une démarche participative dans la mandature 2020-2026. La phase de dépôt des

idées pour le Budget Participatif 2023 a eu lieu du 9 au 29 janvier 2023 via la plateforme decider.paris.fr. Les projets retenus lors d'une commission *ad hoc* sont ensuite soumis au vote des habitant.es en septembre.

Par ailleurs, un **budget d'investissement** renforcé des Conseils de Quartier est mutualisé sous la forme d'une enveloppe unique de **90 000 €** de crédits annuels d'investissement, afin de financer des projets collectifs à plus forts enjeux et à plus grande visibilité.

Pour son fonctionnement, chaque Conseil de quartier dispose d'un budget propre de 3 308 € par an. Il peut financer l'organisation de projets et d'événements, dans le respect des procédures d'exécution budgétaire en vigueur et en accord avec les règles et les missions des Conseils de quartier.

PRESENTATION DES PROJETS REALISES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER

Point rencontre sur le marché Crimée-Curial

Le Conseil de Quartier Pont de Flandre, au côté de celui de Flandre Aubervilliers, ont tenu un stand sur le marché Crimée Curial le vendredi 17 mars pour présenter le Conseil de Quartier et ses actions.



PRESENTATION DES THEMATIQUES PROPOSEES POUR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2023

Gestion des déchets

- Organisation d'une session de ramassage des déchets en coopération des trois Conseils de quartier (Pont de Flandre, Bassin de la Villette et Flandre Aubervilliers) lors du Clean Up Day (septembre 2023)
- Sensibilisation au compostage avec l'association RiC-RAC (implantation d'un compost collectif au 8 rue Gaston Tessier en avril 2023)

Découverte du quartier

Le projet vise à faire découvrir le quartier et son histoire à ses habitant.es par le biais de balades, jeux de pistes, expositions, etc.

Partenaires identifiés : CAUE de Paris, « Vraiment Vraiment », Régie de Quartier

Place de l'Argonne

L'ambition est de constituer un groupe projet pour réfléchir collectivement à l'avenir de la place de l'Argonne.

Rendre plus visible le Conseil de Quartier

- Faire des visuels du quartier Pont de Flandre réalisés pour et par les habitant.es, en lien avec la Mairie
- Etre présent.es lors des événements du quartier (point rencontre, stand lors des fêtes de quartier)

PRESENTATION DE L'ACCORDERIE



L'équipe de l'Accorderie est venue présenter devant l'assemblée citoyenne l'association qui a ouvert un local aux frontières du quartier Pont de Flandre au **51-53 rue de l'Ourcq**. Lancé en coopération avec Projet-19 et la Régie de Quartier, c'est une association qui fonctionne comme une « communauté d'habitant.es » échangeant leurs pratiques et savoir-faire. Le principe est simple « une heure de service rendu vaut une heure de service à recevoir ». **Des permanences ont lieu le mardi et vendredi de 15h à 17h et l'Accorderie 19^e organise des Portes Ouvertes le samedi 1^{er} avril de 14h à 20h.**

Contact : accueilparis19@accorderie.fr – 07 49 72 15 51

Nous les remercions chaleureusement de leur participation à l'Assemblée citoyenne.

RESTITUTIONS DES PROPOSITIONS PAR TABLE POUR LES ATELIERS

Gestion des déchets

Le groupe projet « Gestion des déchets » a surtout échangé sur l'enjeu du compostage en milieu urbain et quels sont les freins à lever pour sa réussite. En effet, à partir de 2024, le compostage des déchets organiques sera rendu obligatoire. Seulement, le compost est une pratique encore assez peu développée. Dans le quartier, il y a des poubelles à compostage rue de Nantes, et l'association RiC-RAC prévoit l'ouverture d'un compost collectif en pied d'immeuble au 8 rue Gaston Tessier, avec une ouverture en avril.

Pour information, la mairie du 19^e distribue aussi des lombricomposteurs le 6 avril, les inscriptions se font par téléphone au 01 44 52 29 79 ou via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/1dAxM8d_fhq7Wj9GBxInDxSeVhjqrYImUpj5Gbxt-yg/edit

Découverte du quartier / Rendre plus visible le Conseil de Quartier

Ces deux groupes projets ont fusionné pour constituer un groupe projet plus global sur la mise en valeur du quartier par le Conseil de Quartier. Plusieurs projets ont été présentés :

- Organisation de parcours en associant les REV des écoles du quartier mais aussi d'autres structures du quartier (association, commerces, artistes) sur le modèle de rallye photo où les enfants doivent faire le lien entre des photos anciennes et des endroits actuels du quartier
- Création de réseaux sociaux du Conseil de Quartier : création d'une page twitter et/ou d'un groupe WhatsApp du Conseil de Quartier
- Création de visuels et d'affiches plus attractifs que les supports de communication actuels de la mairie
- Organisation d'exposition d'artistes du quartier dans un café
- Organisation d'événements festifs en lien avec les associations : chasses aux œufs notamment

Place de l'Argonne

Ce groupe projet vise à faire des propositions pour un embellissement de la place de l'Argonne, afin de la rendre plus accueillante. Cela s'inscrit dans la continuité du projet de kiosque citoyen porté au Budget Participatif de 2016, et qui finalement, n'a jamais abouti.

Face au constat du manque de vie dans le quartier de l'Argonne, de la fermeture de cafés, des questions de salubrité et de sécurité, le groupe projet a pour ambition de porter un projet pour la place de l'Argonne en tant « qu'épicentre du quartier ».

Cela s'organise en plusieurs axes :

- Rendre la place aux enfants : sécurisation des sorties d'écoles et du passage des voutes.
- Rendre la place plus conviviale : installation de bancs, installation de commerces comme des cafés, création d'un lieu de rencontre sous les voutes. Améliorer l'éclairage

public, installation de toilettes publiques. Proposition de faire un lieu d'exposition dans le hall du centre des impôts

- Favoriser la visibilité des activités du quartier par l'installation de panneaux d'affichage associatif.

ACTUALITES ET QUESTIONS DIVERSES

- *Disparition du « Caméléon » à l'angle de la rue Dampierre et du quai de Gironde*
- *Communication et visibilité du Conseil de Quartier*

Plusieurs habitant.es ont pointé du doigt le problème de visibilité de l'instance du Conseil de Quartier à Pont de Flandre. Selon eux/elles, cela s'expliquerait par un manque d'affichage, notamment dans les lieux ressources du quartier (commerces, écoles) mais aussi du flyer qui n'est pas assez attractif. Par ailleurs, certaines rues n'auraient pas été boîtées (rue de l'Argonne).

- *Passage des voutes*

Soucis récurrent des habitant.es du quartier Pont de Flandre, le passage des voutes concentre des problématiques de voirie, de salubrité et de sécurité : voitures ventouses, manque d'éclairage public, point de trafic.

Question de salubrité : rats et mouches, manque d'entretien

Face à cela, la nécessité d'animer le passage semble nécessaire pour les participant.es de l'Assemblée citoyenne, afin de limiter les usages déviants. Plusieurs habitant.es questionnent la mairie sur la possibilité d'associer les artistes des voutes pour l'embellissement du passage (fresque).

Un point va être fait au niveau municipal afin d'identifier les différents intervenants sur la voirie et une mobilisation des habitant.es pourrait aussi être organisée.

- *Propreté*

Rats : Rue Rouvet (près de la boulangerie) / rue Dampierre

Zones avec des urines : rue de l'Argonne. Proposition d'installation de toilettes publiques. A Nantes, il existe une expérimentation d'urinoirs/bacs à fleur.

Pigeons :

- Terre-plein entre la rue Curial et rue Cambrai (côté fresque)
- Sur l'avenue de Flandre entre rue de Crimée et Corentin Cariou (152 avenue de Flandre), de la semoule/pâte sont jetées au sol et cela amène des pigeons en grand nombre.

A été rappelé que les pigeons ne doivent pas être nourris. Un projet de pigeonnier contraceptif a été déposé au Budget Participatif 2022, mais n'a pas été sélectionné lors du vote. Cela constitue pourtant une réponse à la problématique de surreprésentation de pigeons en ville.

- *Passage de la gare RER Rosa Parks*

Ont été remontés le problème d'accès du passage de la gare RER Rosa Parks, ainsi que les problèmes de sécurité à cet endroit aux heures tardives.

Le passage de la gare RER Rosa Parks appartenant à la SNCF, il s'agit d'une voie privée qui est soumise aux horaires de la gare. Depuis quelques mois, avec le mouvement social contre la réforme des retraites, la gare (et donc le passage) était fermée au moment des grèves. Il faut donc emprunter la rue d'Aubervilliers. L'ouverture d'un passage (tunnel) parallèle à la gare est en réflexion mais ne pourra se faire que lorsque toutes les conditions de tranquillité publique seront réunies.

- *Sécurité*

Violences entre les jeunes sur la rue de l'Argonne et rue Barbanègre
